

## PROGRAMME DE FORMATION

### Prise de parole par la Voix et le Souffle

Formation certifiante inscrite au registre spécifique et éligible au CPF (RS2427).

#### OBJECTIFS :

- Savoir identifier le lien entre l'expression orale et la respiration : poser la voix sur le souffle pour installer un climat propice à l'écoute.
- Avoir une voix impactante.
- Faire des pauses en variant le rythme de son phrasé pour rendre son discours plus vivant.
- Savoir se présenter de manière synthétique pour ne pas perdre l'attention de son auditoire.
- Capter l'intérêt du public. Présenter son projet avec aisance pour faciliter la réception du message.
- Mobiliser le corps, la gestuelle, les expressions du visage, le regard, la respiration pour appuyer son discours.
- Dépasser les difficultés personnelles éprouvées dans la communication pour être plus performant et rester positif dans sa prise de parole en public.
- S'adapter à diverses situations de communication et d'interaction en dégageant l'intellect des émotions afin de communiquer de manière optimale en mobilisant toutes ses compétences pour interagir efficacement avec les autres.

#### COMPÉTENCES VISÉES AU TRAVERS DE 2 MODULES :

##### MODULE 1 : MAITRISER LA VOIX

- Placement et construction de la voix
- C1 : Préparer les premiers mots de la prise de parole en public en veillant à son articulation et à sa communication non verbale, pour impacter son entrée vocale et asseoir sa légitimité d'orateur
- C2 : Réaliser un discours d'introduction du sujet, en y intégrant sa présentation, en s'appuyant sur des messages clairs et explicites et en utilisant un timbre vocal adapté pour poser le sujet avec affirmation

##### MODULE 2 : MAITRISER LE SOUFFLE ET LA PRESENCE

- Présentation du discours : L'éloquence
- C3 : Communiquer les messages en lien avec la thématique de la prise de parole en utilisant des techniques oratoire (pertinence des mots, des tons, variations des rythmes et des volumes), des techniques de communication non-verbales (gestuelle, expressions du visage, regard) et d'écoute active afin de garder l'attention et l'implication du public tout en favorisant les réactions de l'auditoire
- Communication par la prise de parole en public
- C4 : Gérer les situations difficiles de prise de parole (trac, rougissement, voix inappropriée,

blocage, résistances et oppositions du public...) en faisant abstraction de ses émotions pour maintenir l'assertivité du discours oratoire et garder la cohésion du public

C5 : Clôturer l'action de prise de parole en insufflant un dynamisme au public pour s'assurer de l'impact des messages et les engager dans une réflexion ou/ des actions s'inscrivant dans une implication comprise et durable

## **LES VOIX D'ACCÈS :**

En formation continue. Aucun prérequis

## **DURÉE DU PARCOURS :**

Variable

## **DATES :**

## **TYPE DE PUBLIC :**

Tout public

## **TARIF :**

80 € de l'heure

## **ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC AVEC UN HANDICAP :**

Nous consulter pour obtenir les compensations disponibles

## **POSITIONNEMENT :**

Entretien téléphonique préalable

## **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :**

Livret, vidéos, exercices et mises en situation

## **COMPOSANTES POUR VALIDER :**

Pour obtenir la délivrance de la certification, il est nécessaire de valider les 2 modules de compétences suivants :

Module 1 : Maîtriser la voix

- Placement et construction de la voix (**C1, C2**)

Module 2 : Maîtriser le souffle et la présence

- Présentation du discours : L'éloquence (**C3, C4**)
- Communication par la prise de parole en public (**C5**)

Chaque bloc de compétences peut être obtenu individuellement et l'acquisition de ce bloc sera illimité dans le temps.

**MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

Épreuves orales.

**DÉLIVRANCE DE LA CERTIFICATION :**

Trois personnes seront désignées pour représenter le jury de certification : un responsable pédagogique référent, une personne représentant le corps salarial et une personne représentant le corps patronal.

Le jury sera responsable de la remise de la certification.

Un PV de jury sera délivré à chaque jury de délivrance de la certification.

Passage de la certification "La Voix et le Souffle" le dernier jour de la formation.

Mise en situation réelle dans le cadre d'une prise de parole en public devant un large auditoire.

Durée de l'examen de certification : 30 minutes dont 5 minutes de préparation et 5 minutes d'échanges.

Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu la certification délivrée par l'O.F La Voix et le Souffle.

**LIEU DE PASSAGE :**

Les salles vous seront communiquées dès votre inscription

**LIEU DE PRÉPARATION ET HORAIRES :**

Cette information vous sera communiquée dès votre inscription

***Pour tout renseignement complémentaire, adresser un e-mail à : voixetsouffle@orange.fr***

**Formatrices :** Madame Louise Vertigo autrice compositrice et interprète et directrice pédagogique et créatrice de l'approche Voix et Souffle, intervenante au Cnam en MBA, quelques références : Fiat, PSA, Vaughan avocats, Asia, Tdx Celsa...

Madame Véronique Widock

Diplômée du conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, actrice et metteuse en scène  
Fondatrice du Hublot et de la compagnie des Héliades. Elle est diplômée en Voix et Souffle.